

PLUS VITE
QUE
LE CANCER !



Charte de bonne conduite

La charte de bonne conduite vous donne les bonnes pratiques à respecter pour réaliser la course dans les meilleures conditions.

Chaque participant à l'événement « **Plus vite que le cancer !** » s'engage à :

- Courir ou marcher en respectant les règles de distanciation physique et les gestes barrières.
- Respecter les arrêtés municipaux correspondant au lieu où le participant effectue sa course. Ne pas courir sur des zones fermées au public et respecter les différentes tranches horaires autorisées.
- Respecter le code de la route.
- Être en bonne forme physique et avoir l'habitude de marcher ou courir pour les grandes distances (à partir de 10km).
- Courir sous sa propre responsabilité. L'événement « **Plus vite que le cancer !** » est une opération solidaire. Ce n'est pas une compétition sportive.
- Ne pas lancer de poursuite contre l'organisateur (Ligue nationale contre le cancer) de l'événement « **Plus vite que le cancer !** » en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
- Posséder une assurance individuelle couvrant les dommages corporels.
- Avoir lu et accepté le contenu de cette charte et du règlement avant de valider son engagement.

